

MÉMO DES PRATIQUES LOCALES SUR LE CIVAR

SORTIE DE
ZONE CONTRÔLÉE

IND. 0



En sortie de zone je mets mon casque au CPO et plus au C2

TRICASTIN

EN CAS DE DÉCLENCHEMENT C2

- ▶ Identifier la zone contaminée à l'aide du synoptique du C2
- ▶ Appeler immédiatement le gardien du vestiaire / SPR ou la SdC (Hors HN)
- ▶ Le gardien localise la contamination :
 - Contamination non identifiée par le gardien → 2^{ème} passage
 - Contamination seuil 1 (hors tête) identifiée par le gardien → lavage côté ZC
 - Contamination seuil 2 (> 3000 Bq) : prise en charge par le service médical
 - En cas de particule (contamination ponctuelle d'une petite surface (1cm²) localisée à une seule zone du corps, déclenchant en seuil 2) : retirer la particule le plus rapidement possible par un intervenant formé
 - **En cas de contamination à la tête : appeler IMMEDIATEMENT SPR au 8063 en HN ou la SdC hors HN**
- ▶ Renseigner le recueil des faits avec le gardien ou SPR

BLOCAGE DES ACCÈS EN ZC

Aucun blocage

ANALYSE C2

Compléter la fiche d'analyse (=recueil des faits) de déclenchement C2 si :

- $A_B > 400$ Bq
- $A_V > 800$ Bq

À rendre au guichet unique en 48H maximum

RECURENCE AUX PORTIQUES C2

Entretien avec le service SPR en cas de :

- 2 C2 individuels
- 3 C2 sur un même chantier (équipe)

DEPISTAGE AU MIP10 AVANT C2 :

Contacteur le gardien, SPR ou SdC hors HN

NUMÉROS UTILES

SPR : **80 63**

SdC (salle de commande) :

- TR 0,1,2,9 : **31 11**

CRUAS

EN CAS DE DÉCLENCHEMENT C2

- ▶ Localisation de la contamination, appel du gardien de vestiaires ou CEPR.
- ▶ Si la contamination est à la tête, prise en charge par le SST et transmission du dosimètre au pôle dosimétrie sous 48H max.
- ▶ Si la contamination n'a pas été localisée, faire un 2nd passage au contaminamètre :
 - Si pas de 2ème déclenchement = poursuite du processus de sortie de ZC
 - Si 2ème déclenchement = appel du gardien ou CEPR, utilisation d'un kit de décontamination avant lavage aux vestiaires chaud si contamination ponctuelle. Si non, lavage aux vestiaires chaud directement.

Déclenchement seuil 2 (>3500Bq) = j'informe le CEPR/Déclenchement seuil 1 (> 800 Bq) = lavage au vestiaire chaud, et second passage au C2 si pas de déclenchement je poursuis le processus de sortie de ZC.

Pour tout déclenchement, je renseigne un recueil des faits "déclenchement C1/C2"

BLOCAGE DES ACCÈS EN ZC

- ▶ 2 refus aux portiques C2 sur 4 mois glissants
- ▶ 3 refus aux portiques C2 sur 4 mois glissants
- ▶ Refus aux portiques C3 liés à un matériel sortant de ZC
- ▶ Écarts aux processus RP à enjeu fort (ESR de responsabilité individuelle, dégradation modification d'un balisage RP sans informer SPR, débranchement d'un équipement de RP)
- ▶ Non-respect volontaire des conditions d'accès (EPI, C1, tourniquet anti ESR)

DÉBLOCAGE

- ▶ Sensibilisation réalisée par le CRP de l'intervenant
- ▶ Rencontre avec la Direction en présence du CRP et hiérarchie du service donneur d'ordre
- ▶ Entraînement et causerie

NUMÉROS UTILES

SST : **35 89** et **35 09**

MÉMO DES PRATIQUES LOCALES SUR LE CIVAR

SORTIE DE
ZONE CONTRÔLÉE

IND. 0



En sortie de zone je mets mon casque au CPO et plus au C2

BUGEY

EN CAS DE DÉCLENCHEMENT C2

RP entrée et sortie de ZC : D5110NT15207

- Déclenchement C2 corps :

- ▶ Présence du gardien : Je fais appel à lui et je suis ses instructions :
 - ▶ Rechercher le point de contamination
 - ▶ Sur demande prendre une douche.
 - ▶ Nouveau passage au C2 de l'intervenant en mules et slip papier
 - ▶ En cas de deuxième déclenchement, prise en charge par le service médical
 - ▶ Déclenchement C2 tête : la prise en charge infirmerie est systématique et directe.
 - ▶ Déclenchement C2 haute contamination (corps uniquement) : prise en charge infirmerie est systématique et directe.
- ▶ Absence du gardien : Je fais appel astreinte SSR PCM 5.20 en suivant les consignes affichées dans le C2.

BLOCAGE DES ACCÈS EN ZC

Alarme DeD : D5110NT21039

- ▶ Blocage si alarme DeD significative ou 2^{ème} alarme

Note d'information SSR/NI 17-001

- ▶ **1^{er} C2** → En cas de non-réalisation de l'analyse sous 7 jours les accès en ZC de l'intervenant seront bloqués jusqu'à la réalisation de l'analyse.
- ▶ **2 C2** sur une période de 4 mois glissants → Accès de l'intervenant en ZC bloqués 7 jours après la réception du mail d'information **sauf si la date de réalisation de la sensibilisation planifiée avec PCM5.20.**
- ▶ **3 C2** sur une période de 4 mois glissants à Les accès de l'intervenant en ZC sont bloqués sans délai à l'envoi de ce mail.

DÉBLOCAGE

- ▶ Pour toute alarme → Analyse alarme DeD sous 48h
- ▶ Alarme DeD significative ou 2^{ème} alarme → Réalisation d'une sensibilisation avec SSR (contacter SSR afin de définir un créneau)
- ▶ 1^{er} C2 sur une période de 4 mois glissants → Analyse du C2
- ▶ 2^{ème} C2 sur une période de 4 mois glissants → Réalisation d'une sensibilisation avec SSR (contacter SSR afin de définir un créneau)
- ▶ 3^{ème} C2 sur une période de 4 mois glissants → Entretien avec la direction (contacter l'assistante de direction afin de prendre rdv)

DÉTECTION DE CONTAMINATION

Tous détection de contamination sur un intervenant lors des divers contrôles effectués AVANT le passage au C2 sont à communiquer auprès du gardien de SAS BR/ gardien de vestiaire.

NUMÉROS UTILES

Cellule dosimétrie : **5000**
Situations à risque : **6000**

SAINT-ALBAN

EN CAS DE DÉCLENCHEMENT C2

/!\ JE NE TENTE PAS UN 2EME PASSAGE

- ▶ Présence gardien : je suis ses instructions
- ▶ Absence du gardien :
 - ▶ Relever la mesure du portique et le lieu de contamination
 - ▶ Regarder sur la toise où je suis contaminé
 - ▶ Appeler le LPR (3084) ou le PAP (3706)
 - ▶ Suivre les instructions données.
 - ▶ Un déclenchement haute contamination ou tête : prise en charge médicale (utilisation kit haute contamination possible par le gardien)

BLOCAGE DES ACCÈS EN ZC

- ▶ 2 alarmes Ded consécutives
- ▶ Non-respect des procédures
- ▶ Prise en charge médicale
- ▶ 2 déclenchements sur un même chantier
- ▶ 2 déclenchements sur un même intervenant
- ▶ Pas de retour d'analyse dans les 48h
- ▶ Non-respect des conditions de déblocage

DÉBLOCAGE

En fonction de la raison du blocage :

- ▶ Causerie
- ▶ Entretien pole dosi ou inge RP
- ▶ Re optimisation du RTR
- ▶ Analyse
- ▶ Chantier école
- ▶ Entretien direction

DÉTECTION DE CONTAMINATION

Tous détection de contamination sur un intervenant lors des divers contrôles effectués AVANT le passage au C2 sont à communiquer auprès du gardien de SAS BR/ gardien de vestiaire

Prévenir le gardien avant de passer au C2 (**30 84** ou **49 03**)

NUMÉROS UTILES

LPR : **30 84** et **49 03**
PAP : **3706**